

Info-Flash

Santé Sécurité Environnement

Mercredi 03 décembre 2025
Numéro 2025 - SSE 24

⇒ **Brochure INRS sur les salariés intérimaires**

L'INRS publie un **aide-mémoire juridique consacré à la prévention des risques professionnels des salariés intérimaires**.

Cette [brochure TJ 21](#) propose une **synthèse des textes réglementaires** en vigueur ainsi que des **recommandations pratiques** à destination des entreprises de travail temporaire et des entreprises utilisatrices. Elle insiste également sur l'importance :

- de l'échange permanent d'informations entre les entreprises tout au long de la mission, pour une prévention efficace ;
- de l'analyse conjointe des accidents de travail par l'entreprise utilisatrice et par l'entreprise de travail temporaire afin d'éviter qu'ils se reproduisent.

⇒ **Chutes de hauteur : nouvelles affiches de l'INRS**

L'INRS publie une [nouvelle affiche](#) pour **sensibiliser les salariés aux chutes de hauteur liées à l'utilisation des échelles**.

L'INRS rappelle à ce titre que les chutes depuis des échelles ou des escabeaux représentent la deuxième cause de chutes graves dans le cadre du travail. Ces matériels doivent donc absolument être bannis comme poste de travail.

Cette nouvelle affiche vient compléter les autres ressources documentaires de l'INRS sur les chutes pour aider les entreprises à prévenir ce type de risque.

⇒ **Webinaire de l'ECHA : PME, devez-vous vous enregistrer sous REACH ?**

Un Webinaire a été organisée le 22 octobre 2025 par l'ECHA (European Chemicals Agency) afin d'aider les entreprises à **savoir si elles doivent s'enregistrer dans le cadre de la législation européenne sur les produits chimiques**. Il a été conçu pour les PME opérant avec des produits chimiques dans l'Union européenne et l'Espace économique européen. Il est également utile à ceux qui ne savent pas si les produits ou matériaux avec lesquels ils travaillent sont des produits chimiques ou non.

Cette présentation se découpe en plusieurs parties :

- Votre produit est-il une substance ?
- Est-ce que votre substance doit être enregistrée ?
- Est-ce que votre entreprise doit s'enregistrer ?
- Les process et le développement et la recherche en ce qui concerne les produits
- Récapitulatif et prochaines étapes
- Conclusions
- FAQ.

Nous tenons à votre disposition le powerpoint (en anglais) et le transcript du webinaire en français. La FAQ ainsi que le replay (en anglais) sont consultables au lien suivant : [Webinaire -- Replay et FAQ](#)